

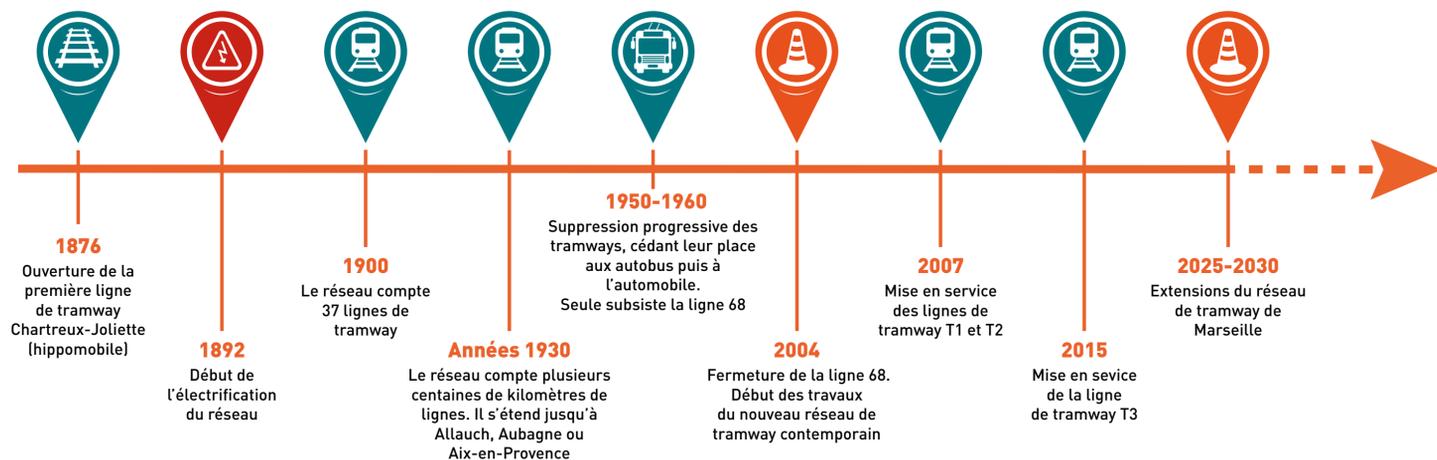
LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

EXTENSIONS DU RÉSEAU DE TRAMWAY AU SERVICE DE LA MOBILITÉ



ÉVOLUTION D'UN RÉSEAU DE TRAMWAY AU FIL DU TEMPS



Quai de la fraternité, avant 1914



Boulevard Chave - 2002



Avenue William Booth - 2014



Place Castellane - Perspective

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

PROLONGEMENT DE LA LIGNE T3

EXTENSION NORD



+6,3 à 7,1 km
DE NOUVEAU
TRACÉ



30 000
MONTÉES PAR
JOUR EN 2030



22 à 25 min
TEMPS DE TRAJET
LA CASTELLANE
CAPITAINE GÈZE

EN DEUX PHASES

/ PHASE 1 reliant Capitaine Gèze à La Gaye, en cours de travaux

/ PHASE 2 :

- Côté Nord jusqu'à La Castellane
- Côté Sud jusqu'à La Rouvière

DÉSENCLAVER
LES QUARTIERS PRIORITAIRES

DÉSSERVIR
LES QUARTIERS DENSES

RENFORCER L'ACCÈS
AUX PÔLES EMPLOIS
ET POLARITÉS COMMERCIALES

VALORISER
L'ESPACE PUBLIC

RÉÉQUILIBRER
LE PARTAGE DE LA VOIRIE

ACCOMPAGNER
LA MUTATION URBAINE

DÉVELOPPER
L'INTERMODALITÉ

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE L'AIR

ENCOURAGER
LE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS

EXTENSION SUD



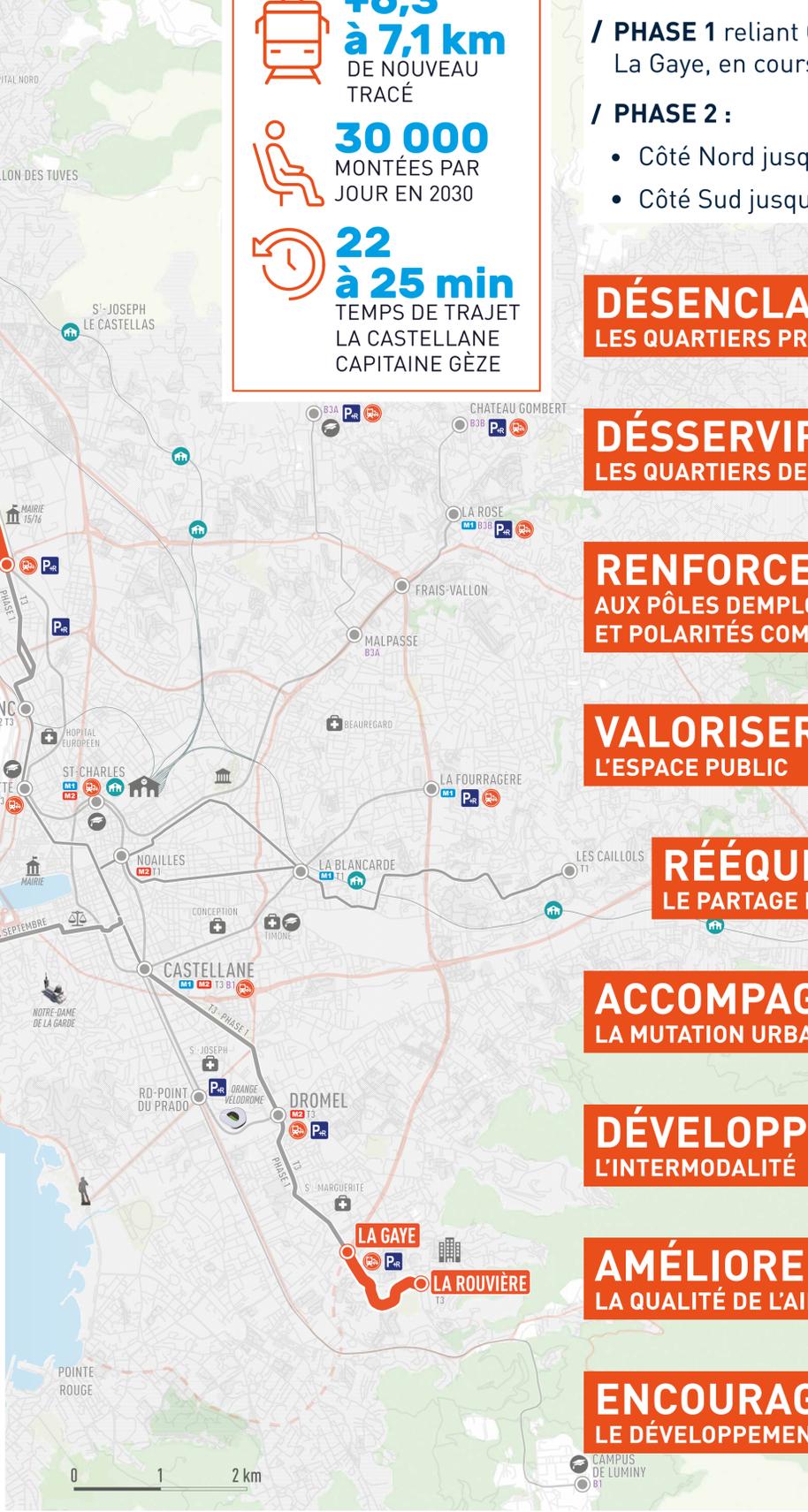
+1,5 km
DE NOUVEAU
TRACÉ



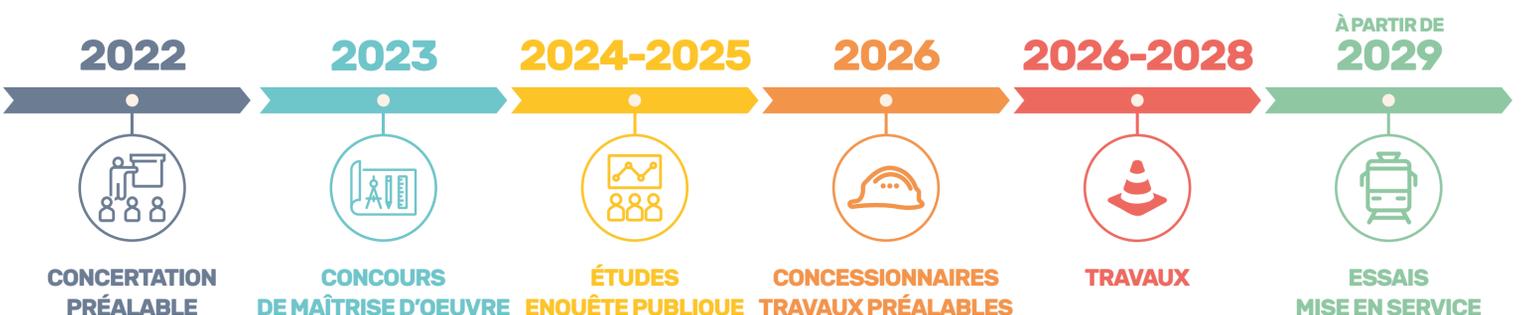
6 000
MONTÉES PAR
JOUR EN 2030



17 min
TEMPS DE TRAJET
LA ROUVIÈRE
CASTELLANE



CALENDRIER DE RÉALISATION



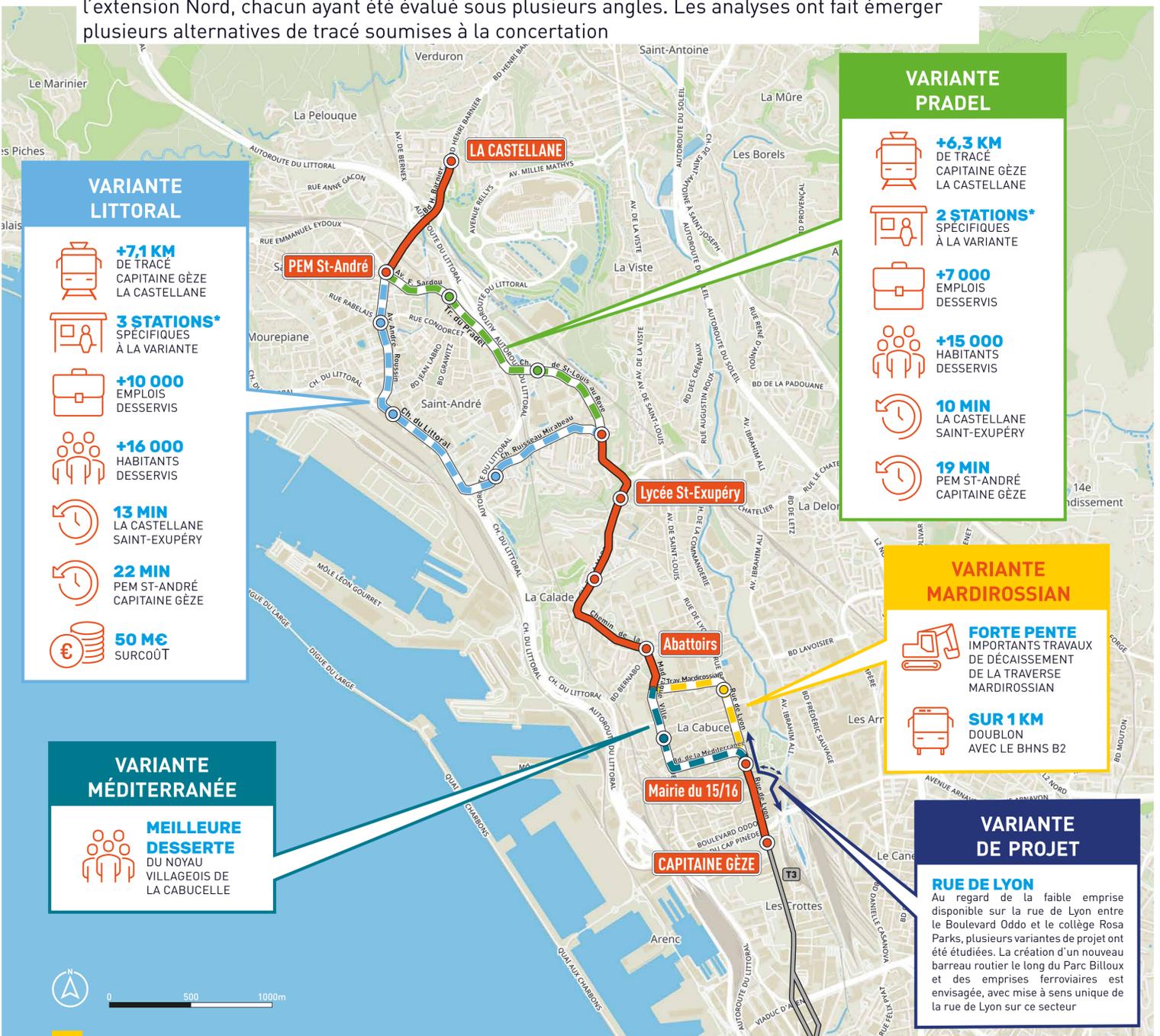
LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

AU NORD : DE CAPITAINE GÈZE À LA CASTELLANE VARIANTES DE TRACÉS

Les études de faisabilité ont permis un recensement de l'ensemble des itinéraires possibles pour l'extension Nord, chacun ayant été évalué sous plusieurs angles. Les analyses ont fait émerger plusieurs alternatives de tracé soumises à la concertation



(*) Positionnement des stations à titre indicatif

UN SECTEUR À FORT POTENTIEL

Le tramway offrira une véritable couture dans un territoire singulier, au tissu urbain hétérogène et morcelé (grands ensembles, noyaux villageois, grands équipements, sites industriels et zones d'activités), marqué par de nombreuses ruptures topographiques ou artificielles (autoroutes, voies ferrées)

- / De Capitaine Gèze à La Castellane, **un mode de transport collectif performant** pour améliorer la desserte de nombreux quartiers QPV (Quartier Politique de la Ville) et l'accès au reste du territoire
- / Un **site à vocation économique majeur** (zone portuaire, zone d'activité Arnavant et de Saumaty Séon, Zone d'activité ActiSud, zone d'activité de Saint André)
- / Des **équipements au rayonnement important** : lycée st Exupéry, école de la 2eme chance, collège Rosa Parks, mairie du 15/16, lycée professionnel de la Calade
- / Un **territoire de projets** : dynamiques de renouvellement urbain (Castellane-Bricarde, Consolat-Mirabeau, Campagne-Levêque, Cabucelle...), friches industrielles en mutation (Les Abattoirs), projets économiques sur le secteur Cabucelle et Arnavant
- / Un **cadre paysager remarquable**, au pied des massifs de l'Estaque et de l'Etoile, offrant des vues dégagées sur les coteaux ainsi que sur le littoral



LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

AU NORD : DE CAPITAINE GÈZE À LA CASTELLANE LES STATIONS



+10 à 11
NOUVELLES
STATIONS

La localisation des stations vise le meilleur équilibre entre les objectifs de :



600 m
ENTRE
STATIONS

- / Desserte des lieux générateurs de trafic
- / Prise en compte des contraintes d'insertion
- / Performance de la ligne de tramway

SITES DESSERVIS

- / La **Mairie du 15/16** et le parc Billoux
- / Les noyaux Villageois de la **Cabucelle** (variante Méditerranée) et de Saint-André
- / Les **Abattoirs** (école de la deuxième chance), à proximité de la ZAC Saint-Louis
- / Les **quartiers prioritaires** de la Calade et Campagne Levêque, avec le **lycée Saint-Exupéry**, ainsi que Consolat Mirabeau et La Castellane
- / Le futur **PEM de Saint André**, en connexion avec la future Halte ferroviaire
- / Les secteurs d'activité du **Grand Port Maritime de Marseille** (variante Littoral) et de la **Zone d'Activité Saumaty-Séon**



L'insertion d'une station sur la place des Abattoirs permettra une mise en valeur du patrimoine architectural et la desserte des équipements publics du secteur

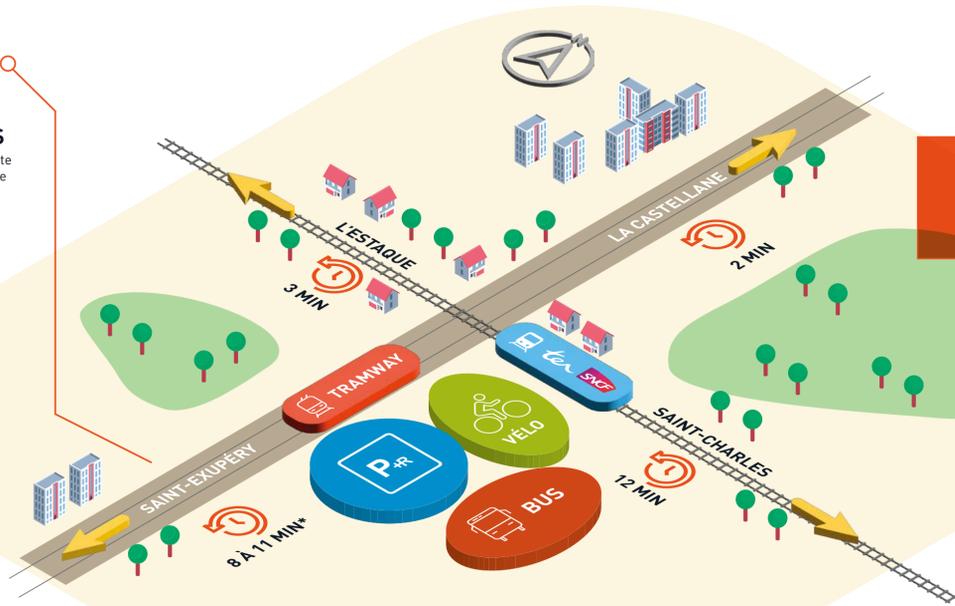


La station Saint-Exupéry, offrant une vue dégagée sur les coteaux, le port et la chaîne de l'Estaque en arrière-plan

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE SAINT-ANDRÉ

Dans l'objectif de créer un réseau multimodal et interconnecté, **Aix-Marseille-Provence Métropole** prévoit la réalisation d'un pôle d'échanges à Saint-André qui offrira à terme une intermodalité permettant les liaisons tram-bus (RTM), tram-train (TER-SNCF), tram-voitures (Parc relais P+R), tram-vélos (vélos en libre service)

TEMPS DE PARCOURS
(* Selon la variante de tracé retenue)



Pôle d'Échanges Multimodal de Saint-André

LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2 AU SUD : DE LA GAYE À LA ROUVIÈRE

UN QUARTIER À FORTS ENJEUX

- / La Rouvière, un **quartier dense** de Marseille : plus de 15 000 habitants et 5 000 emplois à desservir (dont le siège de la CPAM)
- / Un **quartier clé non desservi** aujourd'hui par un transport en commun structurant
- / Un **paysage végétal exceptionnel** à conserver et à valoriser, avec une intégration discrète de l'infrastructure tramway
- / Une insertion du tramway tenant compte de la **topographie prédominante** du secteur, caractérisée par des rues escarpées et des pentes soutenues



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 1,5 KM** EN SITE PROPRE INTÉGRAL
- APAISEMENT** DE LA CIRCULATION ENTRE LA STATION « ALLÉE DES PINS » ET « LA ROUVIÈRE » POUR LIMITER LES IMPACTS FONCIERS (ZONE 30, MISE À SENS UNIQUE)

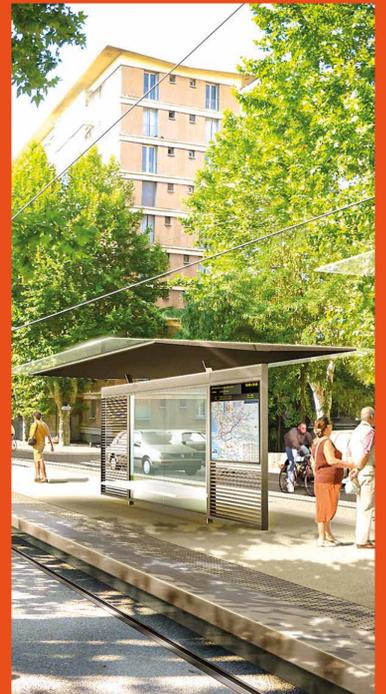
(*) Positionnement des stations à titre indicatif

LES STATIONS*

D'une longueur de **1,5 km**, le tracé démarre du futur pôle d'échange de La Gaye, emprunte le chemin de la Colline Saint-Joseph puis rejoint le nouveau terminus sur le Boulevard du Redon.

- +3** NOUVELLES STATIONS
- 500 m** ENTRE STATIONS
- 16 000** HABITANTS DESSERVIS
- 5 000** EMPLOIS DESSERVIS

- / Une station desservant principalement la Résidence de l'**Allée des Pins** (environ 3000 habitants)
- / Desservant la Résidence **Valmante** (environ 2000 habitants) et les emplois du siège de la CPAM par le chemin Joseph Aiguier
- / Une station terminus irrigant la résidence de **La Rouvière** (près de 5000 habitants), ainsi que les nombreuses résidences et points commerciaux situés sur le boulevard du Redon



LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

CONCERTATION PRÉALABLE

DU 15 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2022

INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS

DÉPOSER UN AVIS



- 📄 **Concertation en ligne :**
www.registre-numerique.fr/tramway-T3-phase2
- 📄 **Registres papiers dans 3 lieux dédiés à la concertation**

LIEUX D'EXPOSITION

Métropole Aix-Marseille-Provence
Le Pharo
58, boulevard Charles Livon
13007 Marseille

Mairie des 15^e/16^e arrondissements
246, rue de Lyon
13015 Marseille

Mairie des 9^e/10^e arrondissements
150, boulevard Paul Claudel
13010 Marseille

RÉUNIONS PUBLIQUES

Jeudi 17 novembre 2022 à 18h

à la **Métropole Aix-Marseille-Provence**
Le Pharo
58, boulevard Charles Livon
13007 Marseille

Jeudi 24 novembre 2022 à 18h

à la **Mairie des 15^e/16^e arrondissements**
246, rue de Lyon
13015 Marseille

Jeudi 08 décembre 2022 à 18h

à la **Mairie des 9^e/10^e arrondissements**
150, boulevard Paul Claudel
13010 Marseille

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Conformément aux articles L 103-2 du Code de l'Urbanisme, et L121-8 et suivants du Code de l'Environnement, la concertation préalable est un temps d'information et d'échanges avec le public sur l'opportunité et les caractéristiques principales d'un projet.

La concertation publique permet à la **Métropole Aix-Marseille-Provence** :

- / de présenter l'opportunité et les caractéristiques principales du projet au public,
- / de recueillir l'avis de tous sur les grands principes de l'opération et le choix du tracé,
- / de répondre aux questions sur le projet,
- / d'enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes du public

“

À l'issue de cette phase de concertation, les études détaillées seront menées, le projet vous sera à nouveau présenté dans le cadre de l'enquête publique préalablement aux travaux d'infrastructures

”

UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE, DEUX GARANTS

La concertation préalable du projet est menée par la **Métropole Aix-Marseille-Provence** sous l'égide de deux garants missionnés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Ils s'assurent de la qualité de l'information et de la bonne mise en œuvre de la concertation

Les garants peuvent être contactés par mail :
XXXXXXXX@YYYYYY.COM

A l'issue de la concertation, un bilan des échanges et des observations

formulées au cours de la concertation sera établi et publié par les garants.

Vos contributions sont essentielles car elles nourrissent les études de conception

Votre avis, dès maintenant, a toute son importance